

BARÈME DES HONORAIRES Commerces & Entreprises

Date d'édition du barème : 14/09/2020
La délivrance d'une note est obligatoire



« Le centre Keymex Immobilier Anjou ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission »

HONORAIRES DE TRANSACTIONS	Honoraires sur ventes de murs ou fonds de commerce Sur le prix de vente		Minimum 9000 € HT 10% HT
	Honoraires sur cession de droit au bail Sur le prix de cession, à partager entre cédant et cessionnaire +sur le loyer, à partager entre cédant et cessionnaire		Minimum 9000 € HT 10% HT +10% HT de la 1 ^{ère} triennale de loyer
	Honoraires sur cession de droits sociaux (Parts sociales, actions) Sur le montant de l'actif		Minimum 9000€ HT 10% HT
	Honoraires sur les locations commerciales Hors taxes (sans droit d'entrée) Bail 9 ans (à la charge du locataire) Engagement de moins de 24 mois (à la charge du locataire)		10% HT de la première triennale de loyer 10% HT de la totalité des loyers minimum 7500 €HT
	Honoraires sur les locations commerciales Hors taxes (avec droit d'entrée) Bail 9 ans: A partager entre Bailleur et Preneur		Minimum 9000 ^e HT 10% HT de la 1 ^{ère} triennale de loyer + 10% HT du droit d'entrée
HONORAIRES D'ACTES	Estimation Commerciale Hors Taxes	Moins de 50m ² De 50 à 200m ² Plus de 200m ²	350€ HT 390€ HT Sur devis
	Bail Commercial Hors Taxes		3,58% de la 1 ^{ère} triennale, minimum 1000€BHT
	Compromis de vente de fonds de commerce ou Cession de droit au bail		800 ^e HT
	Vente de fonds de commerce – Cession de droit au bail	Prix de vente inférieur à 100 000€ Prix de vente supérieure à 100 000€	2500€ HT 2,5% HT Du prix de vente
	Statuts de société Hors Taxes rédigés dans le cadre d'une transaction,	Capital de plus de 15 250€ Capital de moins de 15 520€	1500 ^e + débours 1200+débours
HONORAIRES DE GESTION	Sur toutes sommes encaissées Avec Assurance Loyer sur les Locaux Commerciaux, ajouter		A partir de 7% HT 3% Hors Taxes



Chaque centre est juridiquement et financièrement indépendant
Keymex Immobilier Anjou exploité par la SARL NEGO FOR YOU au capital de 5 000 €
Siège social : 1 Chemin du Clos Doré – SAINT SYLVAIN D'ANJOU 49480 VERRIERES EN ANJOU
RCS Angers 493 717 987 – APE 6831Z activité Transaction – Non détention de fonds
Carte Professionnelle n° CPI 4901 2018 000 032 210 délivrée par la CCI du Maine et Loire

BARÈME DES HONORAIRES Location

Date d'édition du barème : 14/09/2020
La délivrance d'une note est obligatoire

« Le centre Keymex Immobilier Anjou ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ».

	Montant à la charge du propriétaire	Montant à la charge du locataire	
BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION Prix par mètre carré de surface habitable	Visite, constitution de dossier et rédaction du bail :		
	Pour un bien situé en zone non-tendue*	8€/m ²	8€/m ²
	Pour un bien situé en zone tendue*	10€/m ²	10€/m ²
	Pour un bien situé en zone très tendue*	12€/m ²	12€/m ²
	Rédaction d'état des lieux	3€/m ²	3€/m ²
	Permis de Louer (pour les communes concernées)***	99€	-
GARAGES ET PARKINGS	Rédaction de bail	-	130€
LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS	Rédaction de bail	-	1 000€
	Honoraires	-	10% du loyer triennal HT-HC



*Depuis le 15 septembre 2014, les honoraires dus par le locataire sont plafonnés et varient selon la zone géographique et la taille du logement concerné (Loi ALUR – décret n°2014-890), nous consulter pour la liste des communes

**Pour les locations visées par les articles 2 et 25-3 de la loi de 1989

***Loi ALUR du 24.3.14 (art. 92 et 93) / Décret n° 2016-1790 du 19.12.16 : JO du 21.12.18 : Art. 188/ CH : L.634-1, L.634-3, L.634-4 et L.635-1)

Chaque centre est juridiquement et financièrement indépendant

Keymex Immobilier Anjou exploité par la SARL NEGO FOR YOU au capital de 5 000 €

Siège social : 1 Chemin du Clos Doré – SAINT SYLVAIN D'ANJOU 49480 VERRIERES EN ANJOU

RCS Angers 493 717 987 – APE 6831Z activité Transaction – Non détention de fonds

Carte Professionnelle n° CPI 4901 2018 000 032 210 délivrée par la CCI du Maine et Loire

BARÈME DES HONORAIRES Transaction TTC

Honoraires à la charge du vendeur

Date d'édition du barème : 14/09/2020

La délivrance d'une note est obligatoire

« Le centre Keymex Immobilier Anjou ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission »
»·Toutefois, à titre exceptionnel, il peut être appliqué une commission à la charge « acquéreur ». Le Barème sera alors identique à celui charge vendeur

	Prix de vente	Forfait ou % du prix de vente
BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION	De 0 à 60 000 €	Forfait de 5 000 €
	De 60 001 à 100 000 €	Forfait de 8 000 €
	De 100 001 € à 150 000 €	8 %
	De 150 001 € à 200 000 €	7 %
	De 200 001 € à 300 000 €	6 %
	De 300 001 € à 500 000 €	5 %
	De 500 001 € à 800 000 €	4,5 %
	À partir de 800 001 €	4 %
TERRAIN	Terrain Non Constructible	Forfait de 5000 €
	Terrain Constructible	10 % TTC (avec forfait minimum de 5 000 €)

